

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Covid-19 : Brest métropole soutient les particuliers pour la rénovation énergétique

Mis en ligne le **lundi 08 juin 2020**

La crise sanitaire du Covid-19 a provoqué un ralentissement du secteur de la rénovation de l'habitat. Brest métropole a donc décidé d'augmenter les subventions accordées aux particuliers dans ce domaine, afin de les inciter à concrétiser leurs projets.



Comme de nombreux secteurs, celui de la rénovation énergétique des logements a subi la crise du Covid-19 de plein fouet. Sans compter que la capacité de financement des particuliers a pu être elle-aussi fragilisée par la crise. Le risque de voir de nombreux projets de rénovation reportés pour de longs mois est donc fort. Afin de relancer la dynamique de rénovation du parc immobilier de son territoire, Brest métropole a donc pris la décision de majorer les aides aux particuliers.

## Primes Tinerjie exceptionnelles

Tinerjie, le portail d'aide à la rénovation énergétique du territoire, accompagne les particuliers dans leurs projets de travaux de rénovation, et peut leur octroyer des subventions en fonction du niveau de performance de leur projet, quel que soit leur niveau de revenus. **Pour 2020, l'ensemble des bouquets de travaux va donc pouvoir bénéficier**

## de subventions majorées.

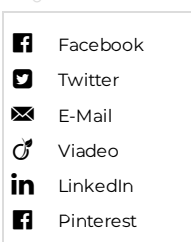
- > **L'aide financière pourra dépasser les 5000 euros** pour les projets de rénovation les plus performants (majoration accessible sous plafond de ressources intermédiaires).
- > Les projets de travaux intégrant de **l'énergie solaire, des éco-matériaux, ou de l'étanchéité à l'air peuvent bénéficier de bonus d'aides complémentaires.**
- > **Pour les copropriétés, une prime exceptionnelle de 1000 euros** est également mise en place, en complément de la subvention principale de 35%.

## Des aides nationales pour les foyers modestes

Les personnes éligibles aux plafonds de ressources de l'agence nationale de l'habitat (Anah) peuvent quant à elles mobiliser des aides importantes pour financer leurs travaux dans le cadre d'un accompagnement gratuit pour les particuliers (jusqu'à 70 % de subventions).



**Le portail d'aide à la rénovation énergétique du territoire, Tinergie, accueille les particuliers pour les accompagner dans leurs projets du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Contact : 02 98 33 20 09**



**RETOUR À LA LISTE**



**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

### Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30